

CNAS du Mercredi 13 janvier 2016 à 13h30

Présents

Représentants du personnel

J-F Launay SNTRS CGT

B. René SNTRS CGT

D. Saupin SNTRS CGT

Agnès Ranger-Gourbil SNPREEES-FO

J-F. Kieffer Sud-Recherche EPST

C. Boukari SNPTES Recherche

M. Baaden SNCS-FSU

P. Baroni SNIRS CGC

S. Laplace SGEN-CFDT

A. Zerouki SGEN-CFDT

Représentant l'administration

P. Coural, DRH

Experts désignés par l'administration

C. Quilgars Responsable du service développement social

M. Cartier Chargée de la restauration au service développement social

D. Le Fur Responsable des RH de la DR2

M. Rols

S. Laplace SGEN-CFDT est nommée secrétaire de séance

Questions diverses :

Protestations contre l'annulation tardive de la précédente CNAS (vendredi soir après 18h pour une réunion le lundi matin),

Sntrs-Cgt : Problème de changement de délégation pour Polytechnique et suivi des accords qui avaient été conclu avec le délégué de La DR 5

La CNAS n'a pas été associée à la rédaction du "Guide sur le temps de vie"

Le compte rendu de la CNAS d'octobre n'a toujours pas été reçu par la secrétaire de séance (C.Boukari)

Sntrs-Cgt : Lors du vote de La modification du montant des loyers pour les logements de GIF les représentants ont indiqué qu'ils refusaient de voter car ils n'avaient pas toutes les informations. Depuis nous avons appris par exemple que les baux étaient précaires avec pour conséquence pour les agents de ne pas être éligibles aux allocations logements.

Groupe tarif : la CGT demande un groupe de travail pour la reconstruction de la grille tarifaire. Dans la grille tarifaire actuelle de la restauration il est fait référence pour le tarif B à l'indice 254 alors que qu'au CNRS l'indice d'entrée est de 309, problèmes du tarif étudiants (grande disparité : étudiants en doctorats, en masters, stages non rémunérés, donc pas normal d'avoir le même tarif), tarif retraités.

L'administration signale qu'elle ne peut pas fournir les information et données sur la restauration par indice mais que par catégorie.

1/ Validation compte-rendu du 25 juin 2015

Le compte rendu est validé

2/ Point sur le Budget initial 2016

Budget Action sociale 2016 (diapo 2) Depuis 2015 certaines DR ont vu leurs ressources propres diminuées. Il y a des dialogues de gestion même au niveau des DR.

Depuis 2015, le CNRS module les contributions des délégations suivant leur capacité.

On sera plus prêt de la réalité en 2017

Problème du préciput ANR.

Sntrs-cgt : c'est le CNRS qui paie l'action sociale de l'ANR.

Sntrs-cgt : la part agent augmente, réponse de Coural : ce ne sont pas les recettes des agents qui assurent l'équilibre.

Réponse de l'administration : les 1 000 000 d'euros n'est pas modulé, c'est le principe d'un préciput.

Répartition du budget de l'action sociale en 2016 (diapo 4)

Augmentation pour les syndicats : lié aux élections

Sntrs-cgt : Nous regrettons que la cnas budgétaire de décembre n'ait pas pu se tenir. En effet le budget accordé au CAES est le même que l'année passée. Comme nous l'avons indiqué au CA du CAES, il sera toujours possible d'adapter le budget du CAES aux contraintes budgétaires imposées par CNRS mais c'est l'action sociale servie aux agents qui en subira les conséquences.

Coural : Le CNRS a pris en compte le versant personnel mise à disposition et a fait un effort (52 emplois à 80 000€ qui ne figurent pas dans le budget de l'action sociale.) il est aussi informé du projet de rénovation du centre d'Aussois pour mieux répondre aux attentes actuelles des agents.

De plus, la dépense par agent est équivalente à Bercy et au CNRS mais moins de personnel pour gérer cet argent à Bercy qu'au CNRS

Sntrs-cgt : Si l'on veut faire des comparaisons avec Bercy il faut aller jusqu'au bout et comparer les salaires et là on se rend vite compte que la dépense d'action sociale compense à minima un différentiel qui devient insupportable.

Organisations syndicales en région : locaux, ordinateurs, etc....

Sntrs-Cgt : suite à l'aide aux logements qui diminue, nous demandons une évaluation des dispositifs proposés aux agents.

Restauration 2016 (diapo 8) titres repas diminuent : normal nous sommes contre.

DR3 : nouvelle restauration à Villejuif (le restaurant vient de rouvrir en configuration normale)

2 restaurants propres viennent de rouvrir : Villejuif et Montpellier

3/ **Vote sur les tarifs de restauration applicables au 1^{er} février 2016**

Repas complet : 1 plat (55%) et 3 périphériques (3 X 15%)

Assiette de légumes seuls : 40%

Minimum obligatoire : 70% (c'est à dire 1 plat et 1 périphérique ou 1 assiette légumes et 2 périphériques)

Présentation par M Cartier choix du CNRS pour le calcul du coût minimum du repas en fonction des contraintes de l'URSSAF.

Minimum URSSAF : montant que l'agent doit payer pour ne pas être soumis aux avantages en nature. : à cause de cela on oblige la prise minimum à 70% et non à 55%

Le minimum URSSAF correspond à 70% du repas pour les tarifs B (calcul fait à partir de 100% du tarif B), calcul de l'augmentation qui est ensuite appliquée aux autres catégories.

50% du montant URSSAF peut ne pas être soumis à cotisation : 4,66€ donc 50% c'est 2,33€ ; si on divise 2,33€ par 0,70 on aboutit à **3,33€ qui est le tarif pour la catégorie B.**

Vote : toutes les organisations syndicales votent contre à l'unanimité.

4/ **Présentation du marché pour les analyses bactériologiques des restaurants propres**

Il y avait une disparité des pratiques pour ces analyses dans la restauration propre et 7 DR sans contrôles. Un appel d'offre a été lancé, les offres ont été reçues et il y aura notification fin janvier pour un démarrage des contrôles dans le 1^{er} trimestre.

5/ **Actualités du 2nd trimestre 2015 (et début 2016)**

Restauration propre

DR1 : la délégation arrive à partir du 25 janvier dans les locaux de Villejuif le gérant et le chef de cuisine d'Ivry vient au restaurant de Villejuif ;

Ivry : ajustement de l'équipe car le nombre de repas va baisser et offre sera réduite donc équipe plus restreinte ;

Thiais : lave vaisselle problème résolu, comité usagers et nouveau gérant fin 2015 ;

Gif : reporting 13 novembre, difficultés dans la gestion des effectifs, manque de compétence de l'équipe cuisinant, régularisation suite à l'envoi d'une lettre Recommandée AR ;

Pouchet : le chef de Meudon va à Pouchet tous les vendredis, réunion le 20 janvier, vigilance sur la présence du gérant de Meudon, augmentation du nombre de couverts suite à des colloques ;

Nancy : rénovation des sols, repas à la cafétéria ;

Villeurbanne : reporting et comité en janvier/février, changement des vitrines et création d'une zone pâtisserie ;

Orléans : reporting 15 octobre, 1^{ère} réunion comité usagers le 17 décembre, effort sur produits bio, tri et valorisation des déchets ;

Marseille : certification prestataire pour les 5S ;

OHP : nombre de repas supérieur au minimum, reprise de l'activité satisfaisante ;

Montpellier : réouverture du restaurant le 9 novembre avec ancien contrat, nouveau marché pour le 01/01/2016 le 01/04/2016 SODEXO reconduite ;

Toulouse : contrôle des 4 sites les 2 et 3 novembre, reporting et comité des usagers le 4 novembre. Valorisation des déchets organiques mise en place (possibilité pour les agents de récupérer du compost), vigilance sur la qualité des prestations annexes, plusieurs mobilités de personnel en cours de stabilisation, renouvellement du comité des usagers ;

DR15 Talence : contrôle le 23 novembre, changement de gérant début novembre ;

PMA : réunion hebdomadaire avec prestataire pour monter en qualité la prestation, étude comparative avec Talence (Talence 90% de satisfaction, beaucoup moins à PMA pour même nombre de repas) ;

Roscoff : comité des usagers début février, couverture du quai de livraison.

Sntrs-cgt : Nous constatons avec satisfaction que les comités d'usagers se mettent en place et se réunissent.

Restauration hébergée

Paris : nouvelle convention au ministère des sports (01/12/2015) à la place de Biopark ;

RIEA Paris Saclay : ouverture septembre 2016 (agent C2N en 2017) ;

Observatoire Paris Meudon Nançay : nouveau marché en cours ;

Demandes ponctuelles d'accompagnement des DR (Rennes, La Rochelle).

Point sur les caisses enregistreuses

Depuis août liaison directe depuis la DRH sur Nancy et PMA ;

En cours mise à jour version autres sites (Nancy, SIRRhus) ;

e-rechargement à mettre en place au cas par cas.

Projet 2016

Mise en place d'un référencement national pour les équipements et matériels de cuisine.

6/ Questions diverses

Polytechnique : Polytechnique à refuser la proposition du CNRS qui permettait de redire pour ses personnels le cout du repas (était proposé une augmentation de la subvention pour le personnel CNRS).

Groupe de travail tarif : il faut proposer des personnes voulant y participer.

Coural : Une précision il ne pourra pas y avoir de modification de prix dans tel ou tel groupe de tarifs ou d'effort vers tel type de convives s'il n'y a pas de compensation dans une ou plusieurs catégories. Les améliorations devront se faire à coût constant.

Sntrs-cgt : si supprimer par exemple des indices de référence qui n'existent plus pour en faire bénéficier des agents du CNRS bien réels n'est même pas envisageable pour l'établissement nous en informerons les collègues.

Guide conciliation temps de vie

Ce guide prend la suite de la RSE (responsabilité sociale de l'Etat employeur).

C'est un guide d'information (pas de modification des droits). Ses champs de compétences sont liés au CT. Le télétravail va changer : un décret va sortir, que fait-on au CNRS ? La veille de la réunion rencontre des OS avec le DRH, groupe de travail sur le télétravail (réunion dernière semaine de janvier ou 1^{er} février) fin avant fin juin (3 réunions sur le télétravail).

Congé de paternité le projet de loi dans la fonction publique va changer (plus souple).

Le guide doit donc vivre et évoluer, prochaine sortie en septembre/octobre 2016 suivant l'agenda social, une 2^{ème} version devrait être faite avec les réflexions des groupes de travail.

Logements

Les baux du CNRS permettent d'avoir l'allocation logement (ce ne sont pas des baux précaires mais sur 3 ans) il faut revenir vers la DR4 pour avoir une attestation.

Autres

Problème des cartes de restaurants multiples.

Restaurant de Toulouse : CORAS restreintes (3 personnes volontaires pour chaque CORAS), on doit laisser venir tous les membres qui le veulent comme préconisé dans la circulaire de 2014

Le calendrier des prochaines CNAS va être modifié.